

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 JUIN 2024

Le PV du Conseil Municipal du jeudi 16 mai 2024 a été validé

- . les bureaux de vote des élections législatives du 30 juin et 7 juillet ont été organisés
- . la convention CAF pour la micro crèche a été signée afin de pouvoir bénéficier de la subvention pour un montant de 91 347 €
- . deux composteurs seront installés sur la commune ; Une réunion publique sera organisée par la CCPU le lundi 1er juillet à 20h à la salle Abbé Grosbost
- . compte de gestion CCAS : suite à la dissolution du CCAS, le compte de gestion 2023 du receveur municipal sera clôturé
- . Objets connectés: il sera possible de signer une convention avec le SIEL pour la gestion des objets connectés
- . Plan de solarisation: le SIEL, pour le compte de la CCPU, a répertorié les toitures favorables à accueillir les panneaux solaires. Pour Crèmeaux, ce sont les toitures de la halle des sports, boulodrome et éventuellement une ombrière sur le parking. Le conseil se donne du temps de réflexion jusqu'au prochain conseil municipal
- . boulangerie: la boulangerie cessera son activité au 30 juin. Le dépôt de pain sera assuré par le VIVAL afin de compenser les frais occasionnés. Le conseil décide de leur appliquer un loyer gratuit pendant la période où ils rendront service aux citoyens. Un contact sera pris avec M. et Mme Paire pour éventuellement acheter le bâtiment.
- . garderie: quelques modifications seront apportées au règlement périscolaire :
La garderie deviendra payante en totalité sauf pour les enfants qui prennent le transport scolaire.
- . cimetière: le conseil a décidé de faire goudronner l'allée centrale pour des questions d'entretien et pour faciliter l'accès aux personnes en fauteuil roulant.
- . projet artistique école publique: deux artistes (atelier médicis) ont travaillé avec la directrice de l'école publique Mme Gardant sur un projet artistique. Il s'agit d'objets fabriqués, (dans le style d'automates) et qui raconte des histoires du village (par exemple, les princesses de la Tour, les souterrains de Crèmeaux...) Ces créations seront installées dans divers endroits du village et devraient être exposées lors du marché du terroir du 5 juillet.
- . basket club: une subvention de cent euros est accordée au club pour la journée d'inauguration de la fresque de l'école qui s'est déroulée le 7 juin.
- . médecin: en complément des contacts en cours afin de recruter un médecin, le centre de Santé du Marais a été contacté pour les informer que la commune est en recherche d'un médecin. Ils vont diffuser l'information.